

DISTILLERIE THORIN
CHEZ BOUJUT
16200, MAINXE-GONDEVILLE
Tél. : +33 (0)5 45 83 33 46

Monsieur Le Sous-Préfet de La CHARENTE
Sous-Préfecture de COGNAC
362 rue Jean TARANSAUD CS 90259
16100 COGNAC
MAINXE-GONDEVILLE, le 22 mai 2023,

Objet : Demande d'autorisation environnementale pour des installations de production et de stockage d'alcools

Monsieur Le Sous - Préfet,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous transmettre ce jour le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à nos activités de stockage d'alcools de bouche, de distillation et de vinification sur notre site de MAINXE-GONDEVILLE.

Ce dossier comprend

- un résumé non technique ;
- un dossier administratif et financier ;
- une description des installations existantes et projetées ;
- une étude d'incidences avec son résumé non technique ;
- une étude de dangers avec son résumé non technique ;
- et des annexes dont les plans :
 - de situation au 1/25 000^{ème} ;
 - d'ensemble au 1/2500^{ème} jusqu'à une distance de 200 m des abords ;
 - d'ensemble au 1/500^{ème} jusqu'aux 35 m des limites d'exploitation et pour lequel nous sollicitons votre bienveillance afin de déroger à l'échelle du 1/200 mentionnée dans l'article D181-15-2 du Code de l'Environnement ;

Le projet porte sur la réorganisation de notre site et l'augmentation de nos capacités de production et de stockage de cognac. Il consiste en :

- La construction de 5 chais d'alcool de bouche comportant chacun 2 cellules ;
- La création d'une extension pouvant comporter 13 alambics à notre distillerie ;
- La création des installations nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité de notre site.

Les tableaux page suivante présentent le classement ICPE et le classement au titre de la Loi sur l'Eau des activités projetées sur le site.

Au regard de ce tableau, le rayon d'affichage à retenir pour l'enquête publique est de 2 km et concerne les communes de :

MAINXE-GONDEVILLE ;
SEGONZAC ;
SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES.

Nous vous saurions gré de nous adresser en retour un récépissé de dépôt.

Veillez agréer, Monsieur Le Sous - Préfet, nos cordiales salutations.

Signature

